

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

# JOURNAL

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

DE LA VILLE

## ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



### PORTUGAL.

Quand le ministre de la guerre se rendit au palais avec la nouvelle de la défaite de Saldanha, la reine feignit être malade pour éviter une entrevue avec le ministre. La tâche pénible de recevoir les fâcheuses félicitations du ministre, fut donc réservée au roi seul, qui les accueillit tant bien que mal, mais qui ne put y répondre. S. M. s'étant rendue auprès de la reine et l'ayant informée des mauvaises nouvelles dont on venait de l'instruire, celle-ci s'écria : que deviendront Saldanha et le duc de Terceira ? Le roi lui ayant montré l'article de la convention militaire qui les oblige de quitter le Portugal, la reine fondit en larmes et dit : « Voila toutes mes espérances évanouies ! J'espère du moins qu'il me sera accordé de voir encore mes meilleurs amis ? »

Le roi et l'impératrice douairière sont cependant plus affligés de la tournure que les affaires ont prises, que la jeune reine ; le premier qui se promenait souvent à cheval dans les rues de la capitale, ne sort plus, et l'impératrice paraît avoir l'intention de retourner en Allemagne.

Le club démocratique a tenu une séance mercredi soir ; cette séance a duré jusqu'au milieu de la nuit. La question principale qui y a été agitée était de déclarer la reine déchue de la couronne et de la placer sur la tête du jeune prince comme un don du peuple souverain.

La misère amenée par la malheureuse issue de la contre-révolution, est vraiment déplorable. Tous les officiers et les fonctionnaires civils qui ont pris part à l'insurrection ont été destitués, de manière que des familles entières se trouvent sans moyens d'existence. Les émigrations sont nombreuses et chaque vaisseau partant pour le Brésil, emmène des émigrants.

Du reste, il est à craindre que la guerre civile ne se renouvelle. La banque a refusé de remplir ses derniers engagements, de fournir au gouvernement 600 contos, par parties de 50 contos de dix en dix jours ; elle a allégué qu'elle était dans l'impossibilité d'avancer ses capitaux ; de manière que le gouvernement sera obligé d'émettre les assignats dont il a été si long-tems question.

La reine et le jeune prince se portent bien. L'ondoisement du prince a eu lieu, comme on sait, immédiatement après sa naissance ; dimanche aura lieu à la cathédrale le baptême solennel. Le consul-général du Brésil s'est offert comme parrain.

### FRANCE. — Paris, 9 octobre.

Le fait suivant, que nous avons extrait d'une lettre particulière de Londres, est de la plus grande importance, parce qu'il contient une première révélation sur la politique de l'Angleterre à l'égard de nos possessions d'Alger.

Ce fait exige des explications du gouvernement. Il est nécessaire qu'on sache si en effet l'Angleterre ne reconnaît pas Alger comme une possession française. Ces explications pourront faire apprécier la conduite tenue par notre diplomatie, et peut-être aideront-elles à comprendre la manière dont nos affaires d'Alger ont été dirigées depuis 1830 :

« Un bâtiment français est venu prendre du charbon à Newcastle pour le transporter à Alger ; au moment de son départ, la douane anglaise réclama 4 schillings de droit par tonneau ; le capitaine invoqua en sa faveur le traité de navigation qui établit la réciprocité entre la France et l'Angleterre, et d'après lequel il n'avait aucun droit à payer, puisqu'il transportait ce charbon dans une possession française. La douane de l'endroit a déclaré qu'il fallait qu'il fit sa réclamation aux commissaires de la douane de Londres : les commissaires ont décidé qu'il fallait qu'il payât les 4 schillings parce que l'Angleterre ne considérait pas l'Algérie comme une possession française. » (*Gazette de France.*)

— Le gouvernement a fait publier la dépêche télégraphique suivante :

Toulon, le 5 octobre, à midi.

« Le 1<sup>er</sup>, les trois premières brigades ont passé la Seybouse avec Mgr. le duc de Nemours et le général Damrémont, une partie de l'artillerie et du convoi d'administration.

» Le tems était beau. Le reste devait partir le lendemain avec

la quatrième brigade. On espère être réunis sous les murs de Constantine le 6.

» La santé du 12<sup>e</sup> et de la ville s'améliore sensiblement.

» 300 chevaux et 200 artilleurs venant de Marseille ont débarqué le 2, et se sont dirigés sur le camp. »

— Une dépêche télégraphique, reçue hier, annonce la mort de la duchesse de Saint-Leu.

— On lit dans le *Journal du Havre*, le 7 octobre :

« Une vingtaine de magnifiques vaches sont arrivées ce matin de Rotterdam dans notre port, à bord du steamer *Rotterdam*, pour être dirigées sur nos marchés. Depuis quelque tems, nous remarquons que ces envois de bétail deviennent de plus en plus fréquents. Nous avons déjà reçu le mois dernier, une assez grande quantité de vaches et de bœufs de Hambourg et de Rotterdam ; et hier une douzaine de bestiaux de Durham, le pays le plus renommé pour la qualité de son bétail, est arrivé par le paquebot anglais. Deux de ces beaux animaux ont coûté 180 louis. Ils sont destinés à propager leur race chez un de nos principaux nourisseurs. »

— Le président Boyer a lancé, le 29 juillet, une proclamation touchant les embarras auxquels le peuple de cette république est assujéti, en raison de l'état déplorable où se trouve le commerce, le crédit, la rareté et la cherté des provisions. Le président en attribue les causes en partie à la crise commerciale qui se fait si vivement sentir dans les pays étrangers, principalement aux Etats-Unis, et à la sécheresse qui a eu lieu dans les différentes parties de la république, et qui a détruit ses principales ressources. Il exhorte les Haïtiens à se livrer à leur industrie et à une prudente économie, afin de s'assurer les moyens d'existence pour eux et leurs familles ; à ne compter que sur leurs propres ressources, sans compter sur les importations étrangères qui peuvent être encore, dans des tems à venir, frappées de la même crise qui les paralyse si complètement aujourd'hui.

Le président Boyer termine en les engageant à se livrer à la culture de la terre, et de ces racines nourissantes qui sont en même tems à l'abri de la fureur des ouragans, de la sécheresse ou de l'excès des pluies. Il en appelle enfin au zèle des fonctionnaires publics pour assurer l'exécution des lois, donner le bon exemple en se livrant aussi à la culture ; réprimer la paresse et l'oisiveté, et veiller à la protection des droits et des propriétés de leurs concitoyens.

— On écrit de Toulon, le 4 octobre :

« Le bâtiment à vapeur le *Coureur*, arrivé aujourd'hui sur notre rade, a apporté des nouvelles de Bone jusqu'à la date du 30 septembre. Toutes les troupes disponibles étaient réunies au camp de Medjez-el-Ammar, et il était question de marcher sur Constantine le lendemain 1<sup>er</sup> octobre. Le 26, M. le duc de Nemours, M. le lieutenant-général gouverneur et plusieurs autres officiers généraux, qui étaient venus à Bone, sont partis pour le quartier-général. On paraissait ne pas vouloir attendre le renfort qui est envoyé de France ; ces troupes, à ce qu'il paraît, resteront à Bone et aux camps, car M. le lieutenant-général Damrémont emmène absolument toutes les troupes disponibles.

» On a appris que le bey Achmet avait établi un camp à quelques lieues de Constantine ; ses cavaliers viennent déjà à peu de distance de Medjez-el-Ammar. Il y a tout lieu de croire qu'une affaire assez chaude a eu lieu le jour même de l'entrée en campagne.

» Le *Coureur* n'a apporté que quelques lettres et des dépêches pour le gouvernement ; elles sont venues du camp de Medjez-el-Ammar. Le bâtiment à vapeur le *Vautour*, ayant à bord la correspondance du nord de l'Afrique, était sur son départ pour notre port. »

— Le bruit est répandu ce matin que le gouvernement vient de recevoir par dépêche télégraphique de Toulon la nouvelle de l'arrivée de nos troupes sous les murs de Constantine le 5 octobre dans la soirée. La marche de nos troupes n'aurait pas été inquiétée un seul moment. Mais on aurait trouvé la ville bien mieux fortifiée que la première fois que nos troupes l'ont attaquée.

— Aux nouvelles que nous avons données ce matin, nous ajouterons l'extrait suivant d'une lettre de Bone du 2 octobre.

« L'armée s'est mise en marche le 30, sur trois colonnes. Les soldats sont animés du meilleur esprit possible. Le tems s'est mis au beau. L'armée n'a pas rencontré d'obstacles. Nos éclaireurs ont refoulé des partis arabes qui étaient dissimulés et envoyés pour suivre nos mouvemens. Il n'y a pas eu d'attaque sérieuse. Le gros de l'armée d'Achmet se trouve concentré sous les murs de Constantine; c'est là qu'on nous attend.

» Nous avons franchi le passage dit le *Pont de fer*. Ce serait une position inexpugnable si elle était bien défendue; mais on ne nous a opposé que peu de résistance. Nos soldats l'ont abordé avec résolution; l'ennemi s'est retiré après avoir échangé quelques centaines de coups de fusil, et nous nous y sommes maintenus. Nous ne sommes plus qu'à deux petites journées de la ville. »

Du 10. — La nouvelle officielle de la mort de M<sup>me</sup> la duchesse de Saint-Leu a produit quelque sensation à Paris, où son souvenir était encore présent à un grand nombre de ses anciens amis. On dit que M. Molé a envoyé un courrier à M. de Montebello, pour renouveler les instructions qu'il avait données au sujet du prince Louis-Napoléon. On dit que l'ambassadeur français doit insister auprès du gouvernement helvétique pour qu'on notifie au prince l'ordre de quitter le territoire suisse. Cette affaire pourrait bien amener quelques démêlés entre la diète helvétique et le cabinet français, car beaucoup de cantons ont déjà fait connaître leur intention de s'opposer au renvoi du prince Louis de son château d'Arenenberg. Le prince lui-même avait manifesté l'intention de quitter la Suisse pour retourner en Amérique aussitôt après la mort de sa mère. Il serait à désirer que son départ évitât les nouvelles difficultés diplomatiques que son séjour en Thurgovie pourrait entraîner.

— Le *Journal des Débats* publie une lettre d'Odessa, le 4-16 septembre 1837, relative au camp de Woznesensk. En voici un extrait :

« La revue de l'infanterie a eu lieu le 27 août (8 septembre). Vingt-huit bataillons de belles et vieilles troupes y ont pris part. Je crois devoir vous dire ce qui a le plus frappé les militaires étrangers rassemblés ici, et dont j'ai pu recueillir les impressions.

» Avant tout, monsieur, c'est de voir réunie, sous le commandement d'un seul homme, et obéir à sa voix, une masse de cavalerie régulière telle que jamais les armées les plus considérables, et même la grande armée de Bonaparte en 1812, n'en ont eu à la fois sur un même point. Ce qui n'est pas moins digne d'intérêt, c'est de voir ces 45000 hommes de cavalerie, accompagnés d'une artillerie formidable, passer sans confusion d'un ordre à l'autre, les lignes se traverser, les changemens de front s'opérer, les déploiemens se faire avec précision, chaque arme conservant la place qui lui appartient, arrivant à point nommé devant l'ennemi supposé; la cavalerie légère en avant, puis les cuirassiers, comme dernière réserve, un corps de 96 escadrons de dragons, troupe vraiment d'élite, et dont je vous dirai quelques mots. Les militaires étrangers s'accordent à admirer la mobilité de ces masses, la beauté de l'ensemble, la perfection des détails; ils remarquent surtout le rare aplomb, le coup-d'œil assuré de l'empereur, la facilité avec laquelle il fait agir à son gré, comme un seul homme, cette innombrable cavalerie. S. M. I. a fait à Woznesensk de belles applications des ordres de bataille adoptés pour sa cavalerie, de l'emploi de l'artillerie sur une grande échelle et des différentes armes, et particulièrement des dragons qui sont une création ou du moins la réalisation des idées long-tems méditées de l'empereur sur cette troupe dont il a su faire à la fois une excellente cavalerie et une infanterie redoutable. Les dragons dans le système russe, sont une dernière réserve; chaque régiment de douze escadrons présente en ligne un bataillon; il ne faut que deux minutes et demie aux dragons pour être prêts à combattre à pied ou pour remonter à cheval. Qu'on se figure huit bataillons complets débouchant tout-à-coup du rideau d'artillerie qui les couvre, et là où l'ennemi ne soupçonnait que de la cavalerie, et l'on concevra tout le parti qu'un général habile peut tirer d'une réserve aussi puissante qu'elle est mobile. »

PAYS-BAS. — Liège, 10 octobre.

On remarque depuis une quinzaine de jours, que les journaux de la patrioterie déblatèrent plus que jamais sur la situation de la Hollande. Nous aurions eu peine à nous rendre compte de ce renforcement d'inepties échappées coup sur coup à la presse révolutionnaire, si le *Politique* n'était venu l'autre jour, nous donner le mot de l'énigme. Suivant lui, l'intention d'opérer la restauration, c'est-à-dire le rétablissement du royaume sur les bases des traités de 1814-1815, ne serait plus dissimulée par les organes du gouvernement des Pays-Bas à La Haye; ils avoueraient franchement que tel est le but qu'on se propose. Le confrère n'a pas cité la source où il a puisé cette nouvelle, mais comme il paraît ne pas

douter qu'elle soit fondée, et que nous aimons fort à le croire sur parole, nous nous garderons bien de la contester, et nous en prendrons acte pour montrer l'intérêt que les partisans de la glorieuse ont à présenter la situation des provinces septentrionales sous un point de vue défavorable.

On sait que c'est par les finances que nos charlatans prétendent battre la Hollande en ruine. A les en croire, nos anciens frères ne sauraient supporter plus long-tems les charges qui pèsent sur eux depuis 1830, et les états-généraux seraient disposés à rejeter le budget de l'année prochaine. Nous demanderons à nos adversaires sur quoi ils se fondent pour croire que la Belgique soit plus que la Hollande, capable de soutenir l'état de quasi-guerre qui existe depuis sept ans? Les anciennes provinces bataves possèdent d'immenses capitaux, leur commerce s'est accru dans une grande proportion depuis la séparation, et elles ont aujourd'hui plusieurs grandes branches d'industrie qu'elles n'avaient jamais eues avant la catastrophe. Tous ceux qui ont visité le pays, l'ont trouvé dans une situation prospère. A la dette près, les dépenses ne sont guère plus élevées maintenant qu'elles ne l'étaient pendant l'union. On se souvient qu'alors les provinces septentrionales supportaient les quinze trente-unièmes des charges générales de l'état, c'est-à-dire, à peu près la moitié. Or, le budget du royaume était en 1830, de 79 à 80 millions de florins; aujourd'hui celui de la Hollande est de 41 millions. La différence est, comme on le voit fort mince.

La Hollande dirait avec plus de raison que le *statu quo* ruine la Belgique, puisque celle-ci aura en 1838 un budget de 98,996,362 frs. 71 c., indépendamment d'un emprunt de dix millions pour les dépenses du chemin de fer, et indépendamment encore de la dette, montant annuellement à 8,400,000 florins, qu'il faudra bien payer un jour avec les arrérages, qui s'élèvent déjà à près de soixante millions de florins. C'est en vain que nos hableurs font espérer à leurs dupes, que le pays se soustraira au payement de cette énorme somme; les étrangers intéressés dans les emprunts qui ont créé la dette, feront la loi à la Belgique sur ce point comme ils l'ont fait sur tous les autres. (*Industrie.*)

Du 11. — Le ministre des finances a présenté dans la séance du 7, le budget des recettes et dépenses pour 1838. Il l'a accompagné d'un rapport motivé principalement sur la nécessité d'augmentations assez considérables pour couvrir les besoins du service.

Pour justifier l'absence d'une séance royale, il a dit qu'on a voulu éviter une perte de beaucoup de tems qu'aurait occasionné la rédaction et la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône.

Il y a dans le rapport du ministre, comme il y avait dans le discours d'ouverture de la session de 1837, un paragraphe qui montre que le gouvernement est encore loin d'être rassuré sur la question de nationalité. « L'attitude sinon menaçante du moins toujours prête » à le devenir que conserve l'armée hollandaise, dit le ministre, » nous impose des sacrifices nombreux. » Les choses ne se sont donc pas améliorées depuis l'année dernière, et la même incertitude continue à régner, puisque l'on est obligé de renforcer les armemens. Il n'est donc pas vrai que l'indépendance se consolide. Si le tems avait amené le moindre changement favorable à cet égard, ne saisirait-on pas l'occasion de l'ouverture des chambres pour en faire part à la nation? Et lorsqu'on voit le principe révolutionnaire partout battu en ruine, serait-il déraisonnable de lui supposer le même sort en Belgique? (*Idem.*)

## GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 14 octobre.

On écrit de Hanovre, 27 septembre :

« Le 19 du courant, S. M. le roi a adressé le discours suivant au surintendant de la petite ville d'Aalsfeld qui lui avait adressé des félicitations :

« Monsieur, soyez convaincu que le bonheur de mes sujets est l'unique objet de ma sollicitude. Ma plus grande joie c'est de voir qu'ils ont confiance dans mes paroles. J'ai été assez heureux pour recueillir dans mon voyage de nombreux témoignages de dévouement et d'amitié! Un roi est un homme, par conséquent il ne lui est point donné d'opérer des prodiges, mais tout ce que des forces humaines peuvent réaliser vous l'obtiendrez. La prospérité de la petite ville d'Aalsfeld m'intéresse aussi vivement. Les habitans de cette contrée ont toujours été fidèles à la royauté. Je ne vous oublierai point. » (*Gazette de Carlsruhe.*)

— On mande de Rome, 26 septembre :

« Si le grand nombre de personnes en deuil que l'on voit dans les rues ne rappelaient encore que le choléra a exercé ici de cruels ravages, on ne s'en douterait plus guère en voyant l'aspect que présente en ce moment la capitale de la chrétienté. Tout y est sur l'ancien pied; les promenades au Conso sont aussi animées que jamais; les morts sont oubliés et les vivans se rejouissent du présent. Le mois d'octobre occupe tous les esprits mais de pensées diverses; les



uns espèrent se dédommager d'une longue abstinence lors des fêtes que l'on y célébrera; les autres craignent que l'intempérance n'y ramène les maux dont nous sommes heureusement délivrés. »

— *L'Observateur* de Bruxelles publie le calcul suivant au sujet des loteries ouvertes à Francfort-sur-Mein :

« Une personne de cette ville était chargée de placer des billets; sur chaque action de 20 francs, elle prélevait une petite prime de courtage s'élevant à peu près à un quart. Soit 5 francs. Comme sur cinq actions originales, il y a en outre deux vertes gagnant forcément, et qu'elles ne sont délivrées que lorsque le quintuple coupon est pris en entier, ces deux actions restent à l'entremetteur, et doivent être défalquées sur les cinq autres. Soit un tiers ou somme ronde, 6 francs. Mais comme elles gagnent forcément 5 fl., c'est encore deux dixièmes à déduire de l'action. Soit 4 fr. Pour frais d'annonce, de poste, d'écriture, intérêts du banquier, etc. 1 franc. Id. pour trop forte estimation de l'objet mis en loterie, 1 franc. Total 17 francs.

» Il reste en définitif trois francs, valeur de l'action primitive de 20 fr. On ne doit pas s'étonner maintenant si le nombre d'actions d'un tirage au sort, fixé d'abord à quelques milliers, s'élève ensuite à plusieurs centaines de mille. Quelles chances de gain restent donc aux malheureuses dupes qui versent le produit de leurs économies dans les poches de M. Fuld et de ses agens? »

— *Le Journal général des Tribunaux* publie les horribles détails qu'on va lire sur un événement qui vient de se passer en Angleterre, dans le comté de Devon :

« Près du village de Clifton s'élève perpendiculairement au-dessus de la rivière d'Avon un rocher de 300 pieds de haut, et qui porte le nom de Saint-Joseph. Au sommet de ce rocher est une ouverture presque circulaire de 80 à 100 pieds de profondeur que visitent d'ordinaire tous les étrangers.

» Samedi dernier, dans l'après-midi, un homme déjà âgé, accompagné d'une jeune et jolie femme, demande à descendre dans le trou du *Géant*, c'est ainsi qu'on appelle cette espèce de souterrain. Tandis qu'un des domestiques du gardien avait été chercher des torches, celui-ci, remarqua que l'étranger paraissait très-animé, l'engagea, s'il se trouvait indisposé, à se reposer quelques instans avant de s'exposer à l'air froid de la caverne. La jeune dame lui répondit : « Je suis bien sensible à votre attention; mais mon mari » est sujet à de pareilles attaques. »

» Le gardien les laissa alors appuyés tous deux sur la balustrade du balcon qui termine la plate-forme, admirant le magnifique spectacle qu'ils avaient sous les yeux.

» Ce qui se passe ensuite a été raconté par les personnes qui se trouvaient en ce moment dans la plaine. On vit les deux individus penchés sur la balustrade.... Tout à coup l'homme tourne autour de sa compagne, et la prenant par la taille, sembla vouloir la pousser dans l'abîme. La jeune femme, effrayée, se jeta à terre, et se cramponna à deux mains après la balustrade, en poussant des cris affreux..... Cette horrible lutte dura quelques instans.... Enfin, l'homme fit un effort désespéré..... La femme, épuisée, lâcha prise.... et elle tomba la tête la première... L'assassin, s'appuyant alors sur la balustrade, suivit des yeux, avec un rire sardonique le corps de sa victime, qui tourna plusieurs fois sur lui-même avant d'arriver à terre.... puis, il s'élança d'un bond dans l'éternité !....

Les témoins de cette épouvantable catastrophe étant accourus auprès de la jeune femme pour lui porter secours.... Mon Dieu ! Je suis innocente !.... dit-elle, et elle expira.

» Ces deux individus étaient arrivés de Londres la nuit précédente. On n'a pu jusqu'à présent découvrir ni leurs noms, ni leur demeure. »

## VARIÉTÉ.

### UNE LETTRE ANONYME.

C'était en 1820. Le jeune Juan de V.... avait épousé M<sup>lle</sup> Lise d'Ar... Quoique d'un caractère différent, ils s'aimaient d'une tendresse vive et se rendaient mutuellement heureux. Le caractère sérieux et ferme de Juan imposait à l'ardente résolution et à la promptitude de Lise; quelquefois même M. d'Ar.... reprochait à son gendre de préférer l'ennui de ses devoirs d'avocat aux plaisirs du monde. Un jour, c'était un samedi de carnaval, M. d'Ar.... avait voulu retenir Juan qui devait aller plaider à Senlis, et il l'avait vivement pressé de conduire sa femme au bal masqué de l'Opéra; Juan, sans dire que le bal lui déplaisait, avait objecté la nécessité de son absence, et était parti, laissant M. d'Ar.... très piqué de sa persévérance. Dans son dépit, celui-ci engage sa fille à l'accompagner au bal, et trouve chez elle une résistance non moins forte, mais fondée sur la crainte de déplaire à son mari.

Battu des deux côtés, M. d'Ar.... trouve qu'il serait plaisant de faire venir les époux au bal malgré eux et chacun de son côté. En conséquence, à peine sorti de chez sa fille, il lui fait écrire et lui envoie une lettre anonyme lui annonçant — que le départ de son époux n'est qu'une ruse et qu'il doit se rendre masqué à un rendez-vous au bal de l'Opéra, où il doit ren-

contrer un domino noir portant des bracelets de ruban bleu. — Trop sûr du caractère jaloux et irrésolu de sa fille, il laisse passer la journée sans la revoir, pour donner à son cœur le temps de s'exalter dans le faux avis qu'il a reçu : puis il expédie un homme à cheval jusqu'à Senlis, et une lettre, non signée de même, apprend à Juan — que si sa femme ne s'est pas montrée plus soucieuse d'aller au bal avec lui, c'est qu'elle préférerait s'y trouver avec un autre. — Ces deux lettres parties, il se prépare à bien tourmenter les malheureux époux, certain de les réconcilier au premier mot.

La nuit vient, et comme l'avait prévu M. d'Ar...., Lise court à l'Opéra; elle tremblait dans ce tourbillon noir et bruyant, et rougissait sous son masque impénétrable. Elle était si confuse, si épouvantée de cette espèce de bacchanale inconnue, qu'elle avait oublié sa douleur et sa jalousie, lorsque tout-à-coup un homme masqué passe près d'elle; c'est la taille, c'est la tournure de Juan; elle le vit ainsi du moins. Elle se jette à son bras en lui disant : Ah! c'est toi, Juan! — C'est moi, répond le masque.

Ce mot la rappela au motif qui l'avait amenée. Elle comprend que son mari a cru reconnaître celle qu'il attendait aux rubans qu'elle avait attachés à son bras. Pour mieux s'assurer de sa perfidie, pour mieux savoir jusqu'où elle peut aller, elle continue à contrefaire sa voix.

Le masque, habile à profiter du trouble de Lise, dont il devine la beauté et surtout la distinction à la délicatesse de ses pieds, à la grâce de ses mains, l'accable de ces galanteries hardies qu'autorise l'incognito. Lise, qui n'a dans le cœur d'autre indignation que celle de la jalousie, loin de réprimer les propos légers qu'on lui adresse, les excite, les anime. Le masque, Juan sans doute, fait succéder aux louanges et aux flatteries adroites les prières et les sermens. Lise est hors d'elle-même; elle demeure sans force en découvrant tant de perfidie, et, anéantie par sa douleur, la tête perdue, elle se laisse entraîner loin du foyer du bal, d'abord dans les hauts corridors de la salle, puis dans une loge abritée, étroite, profonde.

L'âme de Lise était folle : elle avait été prise à l'improviste; elle avait été tout-à-coup avertie et assurée de la trahison de Juan. Une fois dans le réduit où ils étaient tous deux, aux paroles passionnées qu'elle entendait, elle comprit qu'il fallait mourir, car elle n'était plus aimée. Mais avant de mourir, avant de renoncer au bonheur dont elle avait fait le rêve de sa vie, elle veut n'avoir pas à douter de l'abandon de Juan : elle l'écoute, lui livre sa main, ne résiste pas à ses desirs, et, le masque attaché sur la figure, le laisse devenir le plus coupable des hommes.

Elle s'élança alors hors de la loge, car l'heure de se confondre n'était pas venue : un rendez-vous nouveau avait été donné par elle à Juan, et à ce rendez-vous son père devait être présent. Elle sort : une figure pâle et terrible était debout près de la porte, une figure sans masque cette fois, celle de Juan. Lise le voit, veut s'élançer vers lui, pousse un cri et tombe à ses pieds. Par dessus son corps qui barrait le corridor, Juan se jette à la face de l'homme qui sort de la loge où était Lise, et lui arrache son masque pour que l'outrage pèse à nu sur sa joue.

Ils sortent et sans s'expliquer davantage, sous un reverber, pendant que la pluie froide et glacée battait sur leur visage, ils croisèrent leurs épées et l'inconnu tomba mort au bout de quelques secondes.

Pendant ce temps, M. d'Ar.... qui, ayant suivi son gendre pour épier l'effet de sa supercherie, avait entendu le tumulte du corridor, avait trouvé sa fille et l'avait fait relever et transporter chez elle. Elle n'était pas morte, comme il l'avait craint d'abord, elle était folle : le malheur était complet.

Car elle vit encore; elle vit pour être un objet fatal de pitié pour Juan, un remords de feu pour son père : car Juan sait tout maintenant, et il l'a cru sur parole, lorsque M. d'Ar.... lui a attesté que ses deux lettres avaient été écrites sous sa dictée.

Il riait en les dictant et en songeant à ce qui en arriverait !..

Voilà le résultat d'une lettre anonyme innocente dans son intention; jugez de ce qu'elles doivent être lorsqu'elles sont combinées par l'astuce et la méchanceté.

## ÉTAT-CIVIL.

*Naissances* : Le 5 octobre, Antoine-Eugène-Hyppolite Müller; le 6, Marie-Madelaine Schmitt; le 7, Jean-Pierre Grollinger, et Catherine Paquet; le 8, Adolphe-Jean-François Schmitter, et Jean-François-Théodore Schmidt; le 9, Dominique-Jean-Mathieu Müller, et Bathilde Bonn; le 10, Barbe Merx, et Jean-Pierre-François Blum; le 12, Marie-Madelaine Thill.

*Mariages* : Le 12 octobre, Michel Berchem, marchand-tanneur, avec Eye-Thérèse Röser, et Jean Rautenschild, sellier, avec Catherine-Elisabeth Willhelmi.

*Décès* : Le 10 octobre, Marie-Thérèse Klein, épouse Joseph-Charles-Antoine Heutleisch d'Ehrenhelm, âgée de 60 ans.

## ANNONCES ET AVIS DIVERS.

### AVIS.

La BOURSE D'ÉTUDES dite APPERT, fondée à l'Athénée de cette ville, étant vacante pour un tiers, les intéressés sont prévenus qu'ils devront présenter leurs titres au secrétariat de la ville, avant le 6 novembre prochain.

Luxembourg, le 12 octobre 1837. *Les collateurs de ladite bourse,*  
Le Bourgmestre, signé : SCHEFFER.  
Le premier Echevin, SCHMIT-BRUCK.

Jeudi, 19 du courant, à deux heures de relevée, aura lieu à Hollerich la vente définitive de la maison Kohner, et dépendances, y situées.  
MAJERUS, notaire.

**VENTE D'UNE MAISON.**

MERCREDI, 18 du courant, à deux heures de relevée, le sieur Ph. Clement, tonnelier, à Luxembourg, fera vendre publiquement, en l'étude du notaire soussigné, une Maison d'habitation sise au Cul-de-sac en cette ville, appartenant ci-devant aux héritiers Meyer, de ladite ville.

MAJERUS, notaire.

**VENTE PUBLIQUE****D'UNE MAISON ET D'UN JARDIN,**

Conformément à la Loi du 12 juin 1816.

JEUDI, 26 du courant mois d'octobre, à deux heures de relevée, il sera, par le ministère du notaire soussigné,

En vertu d'un jugement rendu par le tribunal de première instance séant à Luxembourg, le 3 octobre courant,

Par-devant M. le juge de paix du canton dudit Luxembourg,

Et à la requête :

1° De dame Pauline Petrey, épouse du sieur Pierre Biber, propriétaire, demeurant ensemble en cette ville de Luxembourg;

2° De dame Susanne Petrey, épouse du sieur Jean-Pierre Gangler, serurier, demeurant aussi à Luxembourg;

3° De M<sup>e</sup> Majerus, notaire, résidant en cette ville, curateur pour l'administration de la totalité des biens des héritiers non présents, sieur Jean-Serve Ivanof, capitaine au service de la Russie, veuf de dame Madeline Petrey, avec trois enfants, savoir : Jean, majeur, Pierre et Pauline, mineurs, les Ivanof, ainsi que pour la vente desdits biens, la perception du prix et tout ce qui s'en suit, et

4° De M<sup>e</sup> Linck, aussi notaire à la résidence de Luxembourg, second administrateur, pour représenter, lors de la licitation et du partage, le subrogé tuteur desdits mineurs Ivanof;

Tous deux nommés à ces qualités par jugement rendu par le tribunal de première instance, séant en ladite ville, le 22 septembre dernier, sur requête desdits conjoints Gangler et Biber;

Procédé à la vente publique, aux plus offrants et derniers enchérisseurs :

1° D'UNE MAISON d'habitation, sise en cette ville de Luxembourg, rue Marché-aux-poissons, n° 323, entre sieur Michel Biber et les Loges maçonniques, donnant sur ladite rue et sur la D<sup>lle</sup> Frisinger.

2° D'UN JARDIN, situé sur le territoire de la commune de Luxembourg, près la Belle-Vue, entre les sieurs Klein, bottier, et Perrin, abouissant sur M. de la Fontaine et différens particuliers.

La vente se fera en l'étude dudit notaire soussigné, où les amateurs pourront prendre connaissance des conditions de la vente.

Luxembourg, le 12 octobre 1837. J. FUNCK, notaire.

**VENTE PUBLIQUE**

DES

**MAISONS SCHLOEDER,**

SISES A LUXEMBOURG.

Le LUNDI, 6 novembre 1837, à deux heures de relevée, il sera, par le ministère du notaire soussigné,

En vertu d'un jugement rendu par le tribunal de première instance séant à Luxembourg, le 21 mars dernier,

Par-devant M<sup>e</sup> le juge de paix du canton de Luxembourg,

Et à la requête de MM. Antoine SCHAEFER et Jean-François REUTER, en leur qualité de syndics définitifs de la faillite de Venand SCHLOEDER, ci-devant négociant à Luxembourg, poursuivant la licitation contre 1° Nicolas EISENBACH, négociant, demeurant à la Maison rouge, lez Metz; 2° Elisabeth EISENBACH, épouse de Jean-Jacques Knepper, propriétaire à Peppange; 3° Louis SCHLOEDER, marchand-tanneur à Feulen et 4° Henri-Christophe SIMON, banquier à Metz, comme cessionnaire de certains droits de Nicolas Eisenbach, — les poursuivans ayant pour avoué M<sup>e</sup> Namur,

Procédé à la vente publique, aux plus offrants et derniers enchérisseurs, des MAISONS SCHLOEDER, sises à Luxembourg, dont deux rue des Bouchers, n° 347 et 348, entre la propriété de M. Ferdinand Pescatore et

celle du sieur Sebastien Feyden; une autre, rue du Palais-de-Justice, n° 300, entre M. Ferdinand Pescatore et la ruelle qui communique de la rue des Bouchers à la rue du Palais-de-Justice; et une autre, dans cette dernière ruelle, entre la précédente et ledit sieur Feyden.

Ces maisons ont été divisées par les experts en cinq lots, comme étant susceptibles de former autant d'habitations séparées; cependant on essayera d'exposer ensemble, au gré des amateurs, le premier et le second lot, et le quatrième et le cinquième.

Le cahier des charges, agréé par M. Desert, juge-commissaire de ladite faillite, et par M. le juge de paix, et signifié aux intéressés, se trouve déposé chez le notaire soussigné; il y est entre autres stipulé que le prix principal sera payable par huitièmes, répartis sur un espace de 6 ans 9 mois, à compter de la vente.

Cette vente aura lieu dans lesdites maisons, rue des Bouchers.

Les amateurs pourront s'adresser à M. SCHAEFER ou à M<sup>e</sup> NAMUR, avoué, ou au notaire instrumentaire.

Luxembourg, le 17 septembre 1837.

FUNCK, notaire.

**VENTE PUBLIQUE**

D'UNE VASTE

**MAISON D'HABITATION,**

Composée de trois corps-de-logis, contenant 3 greniers, 19 emplacements, une cave pouvant contenir 20 foudres, une autre plus petite, et de 2 cours.

Cette maison est située en cette ville, rue de Beaumont, n° 40, entre celle de S<sup>r</sup> Wagener, d'un côté, celle de François Clement, de l'autre, donne par-derrière sur les maisons Levy et Hastert, et de devant sur ladite rue, et appartenant à M. J.-B. Peiffer, employé à la munitionnaire en cette ville.

La vente aura lieu à la requête dudit sieur Peiffer, en l'étude et par le ministère du notaire soussigné, LUNDI, 16 OCTOBRE prochain, à deux heures de relevée.

Luxembourg, le 15 septembre 1837.

MAJERUS, notaire.

**VENTE DÉFINITIVE D'UN BOIS**

DE LA CONTENANCE DE SIX BONNIERS,

Situé au-dessus de la montagne d'OÉtrange, connu sous le nom d'Oétringer-Büsch, à une lieue et demie de Luxembourg.

La veuve et les héritiers de JEAN STROCK, de son vivant marchand à Luxembourg, vendront définitivement, MARDI, 17 octobre courant, à l'heure de midi, à OÉtrange, au domicile de la veuve May, cabaretière, à plusieurs années de crédit et sous d'autres conditions très-avantageuses :

Le bois dit Oétringer-Büsch, en très-bon état végétal, situé sur le territoire d'OÉtrange, à proximité de la grand'route de Luxembourg à Remich. Pour avoir de plus amples renseignements, les amateurs pourront s'adresser au sieur Jean REUTER, ancien clerc de notaire, à Luxembourg.

**Bekanntmachung.**

Montag, den 23ten October c., Vormittags zehn Uhr, soll das Aufwessen des königlichen Proviant-Amtes und der Approvisionnement-Magazin-Kendantur für das Jahr 1838, an den Wundelforderungen, öffentlich vergeben werden.

Die Lizitations-Bedingungen können täglich im Bureau obengenannter Behörden, Großstraße, am rothen Brunnen, eingesehen werden. Luxemburg, den 9. October 1837.

26,000 Franken sind auszuleihen.

Wo und wie? erfährt man beim Notar B a s e n.

Donnerstag, 26 Oktober, zwei Uhr Nachmittags, wird Franz Schöbse, Pastor in Betsch, sein im Grund, in der Gärberstraße gelegenes Wohnhaus, mit Gärberei, Garten und Zubehörungen, in der Amtsstube des Notars B a s e n, definitive veräuern.

**AVIS IMPORTANT.**

LA PREMIERE VENTE qui aura lieu sous la garantie du Gouvernement à Vienne, est celle des

**DEUX PALAIS DE WIEDEN,**

d'une Somme totale de

DEUX MILLIONS 182,500 FLORINS, V. DE. V.

IRRÉVOCABLEMENT LE 21 OCTOBRE PROCHAIN.

Une Action, frs. 20. — Sept Actions y compris UNE ROUGE GAGNANTE à frs. 120.

S'adresser directement à l'ADMINISTRATION GÉNÉRALE de

Léopold Deutz et C<sup>ie</sup>, à MAYENCE s. l. Rhin.